

## COMPAGNIE DES CHARBONS DE L'INDOCHINE, HAÏPHONG

Les parcs à charbon de Haïphong  
par H. CUCHEROUSSET  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 juin 1922)

Depuis un an, le commerce du charbon s'organise à Haïphong sur des bases solides et s'outille d'une façon très moderne.

Nous avons eu l'occasion, au début de l'hiver dernier, de dire un mot du parc à charbon de M. Briffaud<sup>1</sup>, avec ses procédés de mélanges et son usine à briquettes. Cette usine, d'une puissance de 300 chx, est en voie d'installation et la haute cheminée s'élève en ce moment au dessus des bâtiments de l'usine.

Une autre entreprise est entrée dans la même voie, c'est la Compagnie des charbons de l'Indochine. Cette société a enfin pris un nom français et ne met plus qu'entre parenthèses le « Indochinese Coal Company » de jadis, que l'on s'attendait à voir suivre un de ces jours d'un : Indochinese Kohlen Gesellschaft, en attendant un Achter Indische steenkoolmaatschappij.

Étant revenue avec bon sens sur ce point de détail, la Compagnie des Charbons de l'Indochine aurait pu prendre un nom moins vague et qui la distinguât plus nettement d'une future Compagnie anonyme des Charbons de l'Indochine, et d'une Compagnie générale des Charbons de l'Indochine, et d'une Compagnie française des Charbons de l'Indochine ; mais c'est trop demander.

La mode en France est aux appellations très générales. Cela nuit beaucoup aux affaires ; mais ce n'est pas de cela que nous voulions entretenir nos lecteurs dans cette courte note.

La Compagnie des Charbons de l'Indochine a donc construit, à environ 500 m. en amont du lazaret et à un endroit très commode pour le chargement des navires, un superbe parc de 300 m. sur 150, divisé en six petits parcs réservés cinq à chacun une catégorie de charbon et le sixième à des mélanges qui, faits avec méthode et assurant une certaine égalité de qualité dans les livraisons, ont vite acquis une excellente réputation auprès des armateurs.

Le parc est entouré d'une digue, garantie, à l'extérieur, par un perré cimenté qui empêche l'eau des hautes marées d'entrer. Sur cette digue et sur les digues en éventail qui sectionnent le parc courent des voies decauville aboutissant toutes à un solide appontement fixe qui s'avance dans le fleuve, et qui va être doté à ses deux extrémités d'appontements flottants. Le vaste appontement fixe est desservi sur tout son pourtour par les rails du decauville.

Une bascule automatique enregistreuse reçoit au passage chaque wagonnet, le pèse et indique le poids sur un billet.

Une usine à briquettes est en construction ; elle sera mue par un moteur à gaz pauvre de 150 chx. Le parc sera dans ce but doublé d'un autre parc spécial actuellement en construction. La nuit, le parc sera éclairé à l'électricité et ce sera, dans le paysage, un nouveau rai de lumière. Nous nous proposons de consacrer dans quelque

---

<sup>1</sup> Pierre Briffaud (1856-1937) :  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Briffaud-Haiphong.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Briffaud-Haiphong.pdf)

temps un article plus détaillé et illustré à cette très intéressante industrie, qui vient compléter la liste de notre collaborateur Jean qui rit et démentir une fois de plus les assertions pessimistes de notre confrère *Le Moniteur* sur l'état lamentable de notre industrie.

---

TONKIN  
(*Les Annales coloniales*, 10 avril 1924)

Parmi les nouvelles industries, on peut signaler la Compagnie des charbons de l'Indochine, qui possède une usine de briquettes et d'agglomérés.

---

CHRONIQUE DES MINES  
Compagnie des Charbons de l'Indochine  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 novembre 1924)

Cette compagnie, dont le siège social est à Haïphong, s'occupe du commerce des combustibles minéraux. Elle procède actuellement à l'augmentation de son capital qui sera porté de 150.000 à 275.000 piastres par la création de 2.750 actions nouvelles de 100 piastres chacune. Cette augmentation de capital est destinée surtout à l'acquisition et à la mise en valeur des droits miniers de M. Dubost<sup>2</sup>.

Ceux-ci sont représentés principalement par des périmètres sur les gisements de lignite de Yen Bay et par les mines Lens, Bruay et Anzin, situées immédiatement à l'ouest du domaine des Anthracites du Tonkin. Ces concessions minières, dont l'une est instituée et les deux autres en cours d'institution, ont une superficie totale de 1.908 hectares. Elles occupent une partie du bassin du Dong-triêu particulièrement riche et bien placée pour l'évacuation des produits et le recrutement de la main-d'œuvre.

Elles ont, de plus, l'avantage d'être entièrement vierges et bien que ne présentant, que peu d'amont-pendage, elles paraissent susceptibles d'un beau développement si leur mise en valeur est conduite rationnellement.

On vient d'y commencer le fonçage d'un puits d'exploration qui, s'il donne les résultats, qu'on en attend, sera immédiatement suivi par celui d'un puits d'extraction.

Nous ne pouvons que féliciter la Compagnie des Charbons de l'Indochine pour son initiative. Il est rare, en effet, de voir des sociétés locales s'intéresser à l'industrie extractive du charbon. Le prodigieux succès des sociétés exploitant des mines dans le bassin de la baie d'Along et du Dong-triêu doit servir d'encouragement aux capitalistes tonkinois. Nous rappellerons qu'au début de septembre, les actions des charbonnages tonkinois cotées à la Bourse de Paris ont atteint les cours suivants :

Les actions de 100 fr. des Anthracites du Tonkin plus de 1.000 fr.

Celles de 100 fr. des Charbonnages du Dong-triêu plus de 2.000 fr.

---

<sup>2</sup> *Louis Eugène Dubost* (Saint-Amand, Cher, 11 mai 1883-décédé en 1974) : sous-lieutenant dans le Génie (1897), admis à Polytechnique (1903), chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire ( *JORF*, 5 janvier 1915), affecté en Indochine (fév. 1919), un temps détaché à la direction des services économiques (1923), puis prospecteur minier (charbon, étain, pétrole...) : il fait apport de ses droits à la Cie des charbons de l'Indochine (1924), aux Étains de l'Indochine (oct. 1926), aux Étains du Cammon, dont il devient administrateur (1927). Fondateur de deux S.A. pour le recouvrement des redevances minières (1927), acquéreur à 50/50 avec Adolphe Lezer des vapeurs « Francis-Garnier » et « Commandant-Henri-Rivière » (printemps 1928), administrateur de l'Union minière indochinoise (août 1928), de la Cie indochinoise de mines (jan. 1929), de la Société des mines d'or de Nam-Kok et de la Société coloniale de mines (été 1929), ainsi que de la Société des transports automobiles indochinois (concessionnaire Renault à Haïphong et Hanoi).

Et celles de 500 f. de Kébao plus de 2.000 fr.  
Bien que ces titres aient un peu baissé depuis lors, on peut voir que les actionnaires du début n'ont pas perdu leur argent.

---

COMPAGNIE DES CHARBONS DE L'INDOCHINE  
(Annuaire général de l'Indochine française, 1925, p. I-51)

square Jules-Ferry, Haïphong  
M. THÉARD <sup>3</sup>, directeur.

---

publicité pour la Cie des Charbons de l'Indochine  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 décembre 1925)



**Compagnie des Charbons de l'Indochine**  
(Indochinese Coal Company)  
*Société Anonyme au Capital de \$ 150.000*  
**Exportation et vente**  
**d'Anthracite et Charbon Gras du Tonkin**  
**Charbon de Soute**

Siège Social : 8, Boulevard Félix Faure, Haïphong  
Parc et Usine : à Binh-Dong (Haïphong rive gauche)  
Téléphone : 623 Haïphong  
Adresse télég : Indocoal-Haïphong

---

<sup>3</sup> Voir Société anonyme de constructions mécaniques, Haïphong (en partie métallurgie).